



Séjour ados été 2016

Peltre, le 21 juin 2016

INFORMATIONS JUIN

Projet séjour pré-ados et ados du 24 au 29 juillet 2016

Le groupe est constitué, 11 jeunes se sont inscrits pour cette session.

Voici les prochaines dates à ne pas oublier :

→ **vendredi 1er juillet 1^{ère} partie de 18h à 19h au local ados** : dans le cadre des foyers avec animation les jeunes inscrits au séjour devront **être présents obligatoirement** afin de voir quelques préparatifs (point sur l'autofinancement, établissement des menus, règles de vie sur place, présentation des animateurs ...). **2^{ème} partie de 19h à 20h pot de fin d'année pour tous les jeunes.**

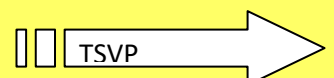
→ **mercredi 6 juillet de 9h à 12h au CSE** : **présence obligatoire des jeunes** afin de préparer le planning des activités, notamment la journée du lundi 25 juillet, les veillées,... Possibilité de se restaurer à midi.

→ **vendredi 8 juillet à 18h** : réunion d'informations pour les familles au CSE (point sur les dossiers, point sur la participation demandée aux familles,...).

Vous trouverez ci-joint :

- la fiche « Pièce à fournir »
- la fiche trousseau
- pour certain une fiche de renseignements et/ou sanitaire à compléter et à signer

Nous vous demanderons afin de compléter le dossier d'inscription de fournir les pièces manquantes au dossier. Par la même occasion nous vous demanderons de vérifier les informations données en début d'année scolaire qui sont en notre possession sur la fiche de renseignements et la fiche sanitaire. Merci de bien vouloir compléter et signer la nouvelle fiche de renseignements et la fiche sanitaire de liaison si ces fiches sont présentes dans cet envoi.



Note par rapport au test nautique : cette attestation est obligatoire afin que votre enfant puisse participer à l'activité Canyoning. Vous devez aller par vous-même à la piscine et demander à un maître nageur qu'il réalise ce test à votre enfant.

Une pièce d'identité de l'enfant sera demandée pour pouvoir réaliser ce test.

A noter : Pour les jeunes l'ayant déjà réalisé les années passées, il n'est pas nécessaire de le refaire.

N'oubliez pas « le blog de l'été » sur notre site internet www.lespeltiots.fr pour suivre les préparatifs du séjour et surtout après son déroulement.

Cordialement,

A bientôt,

Jean-François DESINDE

Animateur territorial

Directeur CSE Les Pel'tiots